

Ville de Brebières



Brebières Magazine

NOUVELLE ÉDITION - N°16



Rétrospective des manifestations et actions de la commune pour la période juillet - décembre 2018

EOLIENNES

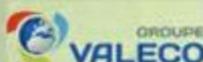


PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE BREBIERES

INTERVENT

Télen de l'énergie renouvelable

Intervent SAS est un développeur de projets éoliens créé en 2002. L'un des principaux atouts d'Intervent est de disposer d'un savoir-faire spécifique lui permettant de maîtriser toute les phases de la conception d'un parc éolien jusqu'à son financement.



Le Groupe VALECO est une structure 100% française, détenue par la famille Gay et la Caisse des Dépôts & Consignation.

Producteur d'électricité renouvelable depuis 20 ans. A son actif, 520MW construits/en construction pour l'éolien et 175MW pour le photovoltaïque toiture et sol confondus

PRESENTATION DU PROJET

Le projet éolien a commencé en 2013 quand des premiers contacts ont été établis avec la communauté de communes Osartis (devenue Osartis-Marquion) et la mairie de Brebières pour proposer une étude de faisabilité au Nord du territoire de la commune. A la suite d'une délibération favorable du conseil municipal, nos équipes ont rencontré les propriétaires fonciers et exploitants afin de recueillir leur approbation pour l'installation d'un parc éolien.

Cependant, alors qu'une grande majorité des propriétaires répondaient favorablement, nous nous sommes vus refusés toute implantation à moins de 5km de l'aérodrome de Vitry-en-Artois par l'aviation civile. Le projet a donc dû être mis en suspens, à notre plus grand regret.

Aujourd'hui, les servitudes liées à l'aérodrome de Vitry-en-Artois vont évoluer et après une phase de concertation avec l'aviation civile, un accord a été trouvé afin de permettre un projet de 3 éoliennes d'une hauteur maximale de 200 mètres.

DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit d'une étude de faisabilité pour un projet de 3 éoliennes d'une hauteur de 200m en bout de pale et d'une puissance unitaire de 4,2MW.

La zone de projet est située au Nord du territoire de la commune de Brebières à plus de 800 mètres des premières habitations.



3 éoliennes

d'une hauteur maximale de 200 mètres



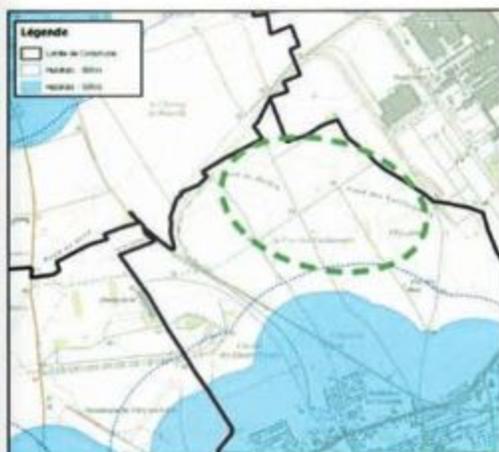
~ 12.000 foyers

seront alimentés en électricité par ce projet



~ 40.000 €/an

de retombées fiscales pour la commune de Brebières.



OÙ EN EST-ON ?

Une première phase dite de „prospection“ a consisté à contacter l'ensemble des propriétaires présents au sein de la zone de projet afin de recueillir leurs avis et de les contractualiser si celui-ci étaient favorables via une promesse de donner bail.

La seconde phase qui vient de débiter concerne la réalisation des études notamment environnementale, paysagère et acoustique.

Celles-ci vont durer environ 1 an et vont nous permettre de connaître de manière précise les caractéristiques du site afin d'élaborer un projet cohérent, respectueux de l'environnement et en parfaite adéquation avec votre territoire.

L'étude environnementale est en cours depuis mars 2018 et elle se terminera en début d'année 2019, soit plus d'un an d'inventaire, correspondant à un cycle biologique complet (2018-2019). Cette dernière est effectuée par le bureau d'études indépendant ENVOL Environnement basé à Wasquehal.



L'étude acoustique est réalisée par le bureau d'étude spécialisé ACAPELLA / Groupe VENATHEC, basé à Lille. La première partie de cette étude vient de se terminer et a consisté à mesurer le bruit ambiant au niveau des habitations les plus proches du projet.



La seconde partie consistera, à partir des mesures et des données acoustiques des éoliennes envisagées, à réaliser une simulation à partir d'un logiciel spécifique afin de s'assurer que le futur parc éolien respectera la réglementation française en vigueur, qui est la plus stricte d'Europe.

A SUIVRE ?

Les prochaines études à engager seront une étude paysagère sur le projet de parc éolien comprenant notamment différents photomontages avec des vues lointaines et proches ainsi qu'une campagne de mesure de vent avec l'installation d'un mat météorologique au cours du 1er semestre 2019.

À la suite de ces diverses études, les résultats vous seront communiqués et un dossier d'autorisation environnementale unique, qui vient remplacer la demande de permis de construire et la demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations Classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sera constitué puis déposé en préfecture au cours du second semestre 2019.

COMPRENDRE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE...



LES ÉOLIENNES FONT-ELLES DU BRUIT...

Une éolienne émet un son dont le niveau sonore est en moyenne de 35dB à 500m et sera négligeable à 1.000m (en comparaison, le bruit d'une voiture est de 80dB, un lave-vaisselle moderne de 45dB, un salon 40dB).

En France, nous sommes soumis à une des réglementations les plus strictes au monde, et une étude sonore est obligatoire. Des micros d'enregistrement seront placés dans le village pour cette étude sonore.

immobilières et qui s'avère bien heureusement infondé, comme le montre les chiffres des maisons en vente proches des parcs éoliens en France.



QUE DEVIENNENT LES ÉOLIENNES APRÈS ?

Nous avons l'obligation de démonter les éoliennes en fin de vie du parc (> 20ans) et la loi nous impose de cautionner 50.000€ par éolienne sur les caisses de l'Etat avant de débiter les travaux (cette valeur est actualisée tous les ans et servira à démonter le parc lorsqu'il arrive).



LES ÉOLIENNES DÉNATURENT LE PAYSAGE...

Depuis les grandes déforestations du moyen âge, le paysage est travaillé par la main de l'homme : les champs et leurs formes et couleurs, les haies, les bois, les routes, les lignes électriques, les silos et châteaux d'eau, nos grandes surfaces, les couleurs de nos maisons...

La beauté d'une éolienne est très subjective, mais elle apporte modernisme et structure dans notre paysage, en plus d'être utile à notre confort !

À l'initiative des salariés de la société Intervent, une plateforme « Eolien Maintenant » a été mise en place. Celle-ci, par le biais de courtes vidéos, permet de répondre aux questions des habitants sur l'éolien.



LES ÉOLIENNES DÉPRÉCIENT LA VALEUR IMMOBILIÈRE...

Argument souvent avancé par les mouvements anti-éoliens sans jamais avoir pu être démontré par des études

Nous vous invitons ainsi à vous rendre sur le site www.eolien-maintenant.fr pour trouver les réponses à vos questions.